

COMMUNIQUÉ



FONDATION EUROPEENNE

pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Discours au Parlement

Hubert Krieger, chargé de recherche, s'est adressé à un atelier pendant une conférence du Parlement européen sur l'Agenda pour la politique sociale à Bruxelles le 22 septembre. L'atelier était présidé par Proinsias De Rossa, parlementaire européen (PSE) et vice-président de la Commission Emploi et affaires sociales ; les autres intervenants étaient Karl-Johan Lönnroth, DG Emploi et affaires sociales, et Hans-Horst Konkolewsky, directeur de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail.

S'appuyant sur les résultats des recherches de la Fondation, Hubert Krieger a déclaré

Un programme pour le changement


Annonçant le nouveau programme quadriennal de la Fondation, Raymond-Pierre Bodin a dit que le programme, *Analyser et anticiper les changements pour soutenir le progrès socioéconomique* est le résultat d'un long processus de réflexion et de débat entrepris par la Fondation au cours de l'an passé. La Fondation a tiré profit de ses propres ressources et de l'expertise extérieure pour définir un programme qui répondra aux futurs défis. Le directeur a dit que dès le début on a formulé une série de principes directeurs qui informeront tous les travaux futurs de la Fondation.

'Il faut consolider et développer nos principaux domaines d'expertise. Ils sont concentrés dans trois domaines : conditions de travail, conditions de vie et relations industrielles. Les programmes de recherche de l'avenir seront moins nombreux et plus substantiels, ce qui renforcera l'intégration et la focalisation de ces travaux. De grands thèmes tels que l'égalité des chances, soutenir l'inclusion sociale, promouvoir l'amélioration de l'emploi, gérer la diversité et examiner l'utilisation du temps se développeront de manière




Le directeur, Raymond-Pierre Bodin, et les anciens directeurs Clive Purkiss (à gauche) et Wiebe de Jong (à droite) discutent de la brochure pour le 25ème anniversaire.

transversale dans les trois principaux domaines d'activité.

'Nous nous rendons très bien compte qu'il est nécessaire de renforcer la responsabilité, la transparence et la rentabilité. Les programmes comprendront des éléments qui permettront une évaluation objective de la performance. Une communication plus active avec les usagers-clés et le feedback de leur part feront partie du processus de suivi et d'évaluation.' Le programme a pour objectif de fournir des lignes d'orientation stratégiques pour les travaux de la Fondation de 2001 à 2004 et un cadre pour le développement des programmes annuels de travail. On a donné la priorité à la capacité qu'a la Fondation de répondre aux besoins des acteurs sociaux au niveau européen comme objectif dans la formulation du programme. 

qu'il n'existe pas 'de déterminisme dans le développement économique et social pour améliorer automatiquement la qualité du travail'.

Il a dit que les initiatives stratégiques devraient s'orienter vers une décentralisation plus importante de la régulation en matière d'emploi, mais seulement si elle se combine à une démarche sérieuse de partenariat. De nouvelles formes de participation financière pourraient également contribuer à une autre dimension de cette démarche. Selon Hubert Krieger, l'analyse micro-économique doit s'appuyer sur le principe suivant : c'est la direction qui est en fin de compte responsable de l'emploi dans le cadre juridique et contractuel existant. En conclusion, il a dit que la Fondation était très heureuse du rôle central que l'on donne à la dimension de la qualité du travail, aux relations industrielles et à la politique sociale, ce qui en fait la base de l'Agenda pour la nouvelle politique sociale. 

In this issue:

L'Agenda pour la politique sociale • Le travail indépendant • Les micro-entreprises •

Le travail indépendant

Le travail indépendant représente près de 15 % de l'emploi total dans l'Union européenne. C'est un secteur en croissance et il faut l'examiner soigneusement dans le contexte de la politique du marché du travail. L'enquête "Scénarios d'emploi du futur" porte sur les problèmes de l'esprit d'entreprise et du travail indépendant selon plusieurs points de vue, y compris les travailleurs indépendants eux-mêmes, leurs caractéristiques, leurs conditions de travail et la question de savoir qui veut travailler en indépendant. Un résumé des conditions de l'enquête "Le travail indépendant : un choix ou une nécessité" a été publié par la Fondation.

Caractéristiques générales

Selon les statistiques, les travailleurs indépendants sont surtout des hommes (72 %) et 28 % des femmes. (Pour les travailleurs salariés, cette proportion est de 56 % contre 44 %.) L'analyse de l'enquête montre que le sexe est le facteur qui joue le rôle le plus important (sur 18 variables) dans la préférence d'un individu pour le travail indépendant. En général, ce sont les jeunes dotés de qualifications professionnelles ayant une expérience du marché du travail qui ont plus de chances d'exercer une activité indépendante.

Cette situation présente un dilemme pour les décideurs, puisque les mesures relatives au travail indépendant doivent respecter un équilibre entre d'une part les interventions en faveur des travailleurs qui ont besoin d'encouragement et de soutien tels que les femmes et les chômeurs, et d'autre part les ressources et le soutien mis à la disposition de ceux qui de toute probabilité se mettraient à leur compte avec peu d'incitation.

Dans l'ensemble, malgré la longueur de leurs

journées de travail, les travailleurs indépendants sont plutôt satisfaits de leur statut. Ils apprécient la possibilité de travailler pour des raisons intrinsèques et pour le plaisir qu'ils prennent au contenu du travail. En fait, ils attachent plus d'importance à cet aspect qu'à la rétribution. En moyenne, ils sont mieux qualifiés que les travailleurs salariés. Les femmes, qui ne constituent qu'une faible proportion de ce groupe (28 %), ont en moyenne un niveau de formation plus élevé que leurs homologues masculins.

Perceptions du travail indépendant

Le résumé suggère que si plus de femmes souhaitant retourner au travail s'intéressent au travail indépendant, ceci montre peut-être que de nombreuses femmes sont influencées par l'idée qu'on se fait du travail indépendant comme étant réservé aux hommes. Dans ce cas, les décideurs doivent se poser la question de savoir si et comment leurs stratégies renforcent peut-être la ségrégation sexuelle du travail indépendant. Pour encourager plus de femmes à se mettre à leur compte, il faudrait éliminer les obstacles financiers et prévoir des formes de travail indépendant qui ne nécessitent pas des horaires prolongés et permettent de concilier travail et vie de famille.

L'intérêt exprimé pour le travail indépendant par ceux qui exercent actuellement une activité salariée est élevé : 20 % d'entre eux préféreraient avoir ce statut. Les politiques qui se focalisent pour aider les travailleurs qui voudraient exercer une activité indépendante pourraient libérer de l'emploi pour les femmes souhaitant retravailler et les chômeurs qui ne s'intéressent pas au travail indépendant.

Contact : dimitrios.politis@eurofound.ie

L'impact de l'UEM

Une conférence sur l'impact de l'UEM sur les relations industrielles aura lieu à la Fondation dans les bureaux de la Commission à Madrid le 14 décembre. Les intervenants parleront de l'europanisation des relations industrielles et de son impact sur le secteur privé et les salaires. Les membres de la Commission et des représentants des partenaires sociaux seront invités à faire des observations sur la recherche de la Fondation.

Emploi 2000

La conférence et l'exposition de la semaine de l'emploi 2000 ont eu lieu au Palais des Congrès à Bruxelles les 7-9 novembre. Comme d'habitude, le niveau de participation était élevé et on s'est beaucoup intéressé à l'exposition de la Fondation sur ses publications.

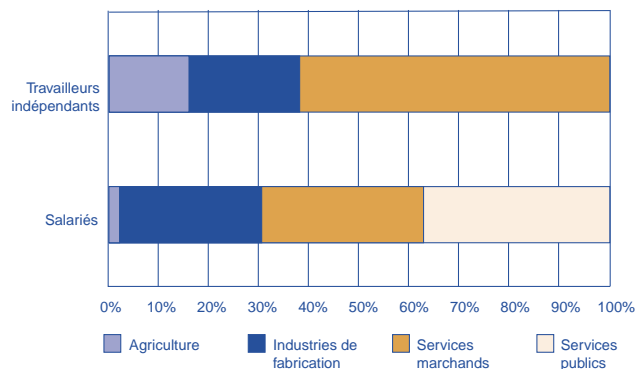
Rapport PEC

Accords novateurs sur l'emploi et la compétitivité dans l'Union européenne et la Norvège, nouveau rapport sur les pactes récents pour l'emploi et la compétitivité (PEC), à partir d'une étude sur les négociations collectives et l'emploi entreprises par l'EIRO (Observatoire européen des relations industrielles) a été publié par la Fondation.

Contact : camilla.gallidabino@eurofound.ie

la recherche en chiffres

Statut d'emploi par secteur



Source : Enquête Scénarios d'emploi du futur

Les grandes lignes d'une politique

Odile Quintin, directrice générale à l'Emploi et aux affaires sociales, présente à Communiqué l'Agenda pour la politique sociale, adopté par la Commission le 28 juin dernier, et le rôle de la Fondation pour contribuer à ses objectifs.

'L'Agenda pour la politique sociale est par essence un cadre de politique et d'action dans la sphère sociétale et de l'emploi de l'Union européenne au cours des années à venir. Il s'agit de relever les défis sociaux, qu'ils soient nouveaux ou récents, de mobiliser toutes les parties prenantes pour qu'elles jouent de manière active et constructive leur rôle afin de réaliser les objectifs communs européens approuvés au Conseil européen de Lisbonne en mars 2000. 'Dans le contexte du vieillissement démographique, des profonds changements technologiques, du rythme accéléré de la transformation industrielle, de la globalisation, de l'élargissement imminent de l'Union européenne, le sommet de Lisbonne formule un nouvel objectif stratégique, pour que l'Europe "devienne l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale".'

Les questions fondamentales

'Ceci implique que nous devons relever deux grands défis : comment exploiter les opportunités de l'ère électronique pour réaliser notre objectif du plein emploi et pour promouvoir une croissance durable ?

Comment moderniser et améliorer le modèle social européen pour prendre en compte des besoins sociaux anciens et nouveaux tout en renforçant la capacité des politiques sociales à étayer la performance économique ?

'Un large éventail d'actions sont décrites dans l'agenda. Certaines visent à réaliser le potentiel de plein emploi de l'Europe en créant des emplois meilleurs et plus nombreux, en anticipant et en gérant le changement et en permettant l'adaptation au nouvel environnement de travail, en exploitant le potentiel de l'économie de la connaissance et en promouvant la mobilité ; d'autres se concentrent sur la modernisation et l'amélioration de la protection sociale, la

promotion de l'inclusion sociale, le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes, la consolidation des droits fondamentaux et la lutte contre la discrimination. Ensuite viennent des initiatives consacrées à la préparation de l'élargissement et à la promotion de la coopération internationale et visant à faire du dialogue social un élément de contribution pour répondre à divers défis:



Odile Quintin, directrice générale

L'observatoire du changement industriel

'La Fondation européenne de Dublin aura une fonction nouvelle et importante à la suite de l'Agenda. Elle a été invitée à mettre au point un mécanisme d'information qui fournira aux partenaires sociaux et aux décideurs européens un instrument pour anticiper les conséquences sociales d'une part du point de vue de l'emploi et d'autre part du changement industriel.

Cet observatoire serait très utile au dialogue social entre employeurs et travailleurs aussi bien que pour les pouvoirs publics. Il fournirait une information, des données et des analyses sur l'information existante en ce qui concerne le changement industriel. Cette démarche garantirait ensuite que nous sommes mieux équipés pour anticiper le changement et y réagir à l'avenir. Ce mécanisme serait léger et peu onéreux, et doit être mis au point le plus vite possible.

'Je suis heureux que le nouveau programme quadriennal de roulement de la Fondation

2001-2004 'Analyser et anticiper les changements pour soutenir le progrès socioéconomique', qui vient d'être adopté, s'appuie sur la démarche approuvée par le Conseil européen de Lisbonne et la Commission européenne dans son Agenda pour la politique sociale.'

Elargir la coopération

'L'Agenda pour la politique sociale est différent par rapport au passé, et ceci est également dû au fait qu'il ne fournit pas simplement un programme d'action pour la Commission, mais il met en marche des processus de coopération pour réaliser les objectifs du plein emploi, de la qualité du travail, des relations industrielles et de la politique sociale.

'Je voudrais souligner que l'Agenda n'est pas un cadre rigide d'harmonisation de la politique sociale dans l'Union, et il ne s'agit pas non plus d'imposer une nouvelle législation des coûts dans le monde des affaires. Cet agenda se focalise sur la promotion de la qualité du travail, de la politique sociale et des relations industrielles. Comme bien d'autres pays se préparent à adhérer à l'Union, des mesures sont proposées pour répondre aux défis particuliers de l'élargissement vers l'Est.

'J'espère que la Fondation jouera son rôle pour fournir une information, des analyses et des idées qui faciliteront la mise en œuvre de l'Agenda social. Je m'intéresse particulièrement à la contribution de la Fondation en ce qui concerne la "qualité" de la politique sociale: 🌐



5-7 décembre

Online Information 2000, Londres. Exposition de la Fondation.

7 décembre

Lancement du rapport annuel 1999, Madrid.

11-12 décembre

Accords novateurs sur l'emploi et la compétitivité. Conférence de la Fondation en collaboration avec la Présidence française.



Publications mentionnées

Innovative agreements on employment and competitiveness in the EU and Norway

Disponible en EN
€20

Cat. no. SX-26-99-425-EN-C

Negotiating European Works Councils: a comparative study of Article 6 and 13 agreements (Copublication with DG Employment)

Disponible en EN (DE et FR à paraître)
€20

Cat. no. TJ-31-00-029-EN-C

Self-employment: choice or necessity? (résumé)

Disponible en DA EN IT NL PT (à paraître dans toutes les langues)
www.eurofound.ie

EIRO Annual Review 1999

Disponible en DE EN FR
www.eiro.eurofound.ie

EIROOnline database

www.eiro.eurofound.ie

Nouvelles publications

Combining family and work: the working arrangements of men and women

(résumé)

Disponible en EN (à paraître dans toutes les langues)
www.eiro.eurofound.ie

Health implications for workers in sustainable production and services

Disponible en EN

€16

Cat. no. TJ-31-00-796-EN-C

The impact of EMU on industrial relations

(résumé)

Disponible en EN (à paraître dans toutes les langues)
www.eiro.eurofound.ie


• Vous pouvez télécharger les publications gratuites sur le site web et les publications dont les prix sont indiqués peuvent être commandées en ligne (www.eurofound.ie). Vous pouvez également les commander chez votre libraire ou dans les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (Adresses disponibles à www.eur-op.eu.int).

Les micro-entreprises

La Fondation accueillera un atelier international, La vie au travail dans les micro-entreprises, les 7-8 décembre à Dublin.

L'Atelier examinera les politiques et les entreprises qui encouragent l'adaptabilité et la modernisation, améliorent la sécurité et les conditions de travail, développent les initiatives d'entrepreneurs potentiels dans les micro-entreprises en présentant et en débattant les recherches de la Fondation et d'autres initiatives.

Filomena Oliveira, chargée de recherche, a dit qu'il y avait là une occasion d'ouvrir le débat sur la recherche et la prise de décision dans des zones géographiques dont les caractéristiques socio-économiques sont différentes de celles de l'UE, telles que les pays d'Europe centrale et orientale qui sont pays candidats et les Etats-Unis, de créer des contacts et de nouveaux réseaux de coopération, d'établir des passerelles professionnelles, universitaires et culturelles.

Pour cette manifestation, la Fondation invitera des chercheurs, des experts, des représentants d'instances de l'UE, des gouvernements et des partenaires sociaux qui se spécialisent dans le domaine des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises. 

Contact : dimitrios.politis@eurofound.ie

Lancement du rapport EIRO

En lançant le rapport 1999 de l'Observatoire des relations industrielles, dans les bureaux de la Commission européenne à Berlin, le directeur, Raymond-Pierre Bodin, a déclaré aux praticiens en la matière :

'Un modèle social de l'Europe émerge. La partie essentielle de ce modèle est le dialogue social au niveau européen entre les partenaires sociaux, la CES, l'UNICE et le CEEP. Le dialogue social a pour bases le Traité de Maastricht de 1991 et le Traité d'Amsterdam 1997.

'Ce qui se passe fait clairement ressortir une évolution dans le sens de l'europanisation de la vie au travail des relations industrielles, même si l'on a entrepris jusqu'ici très peu d'analyses systématiques sur leur répercussion et leurs impacts au niveau national. Le travail de l'EIRO doit promouvoir le débat sur cette nouvelle orientation qui est essentielle dans les relations industrielles.' Le rapport sera lancé à Paris le 6 novembre. Il est disponible en ligne à


www.eurofound.ie 

Contact : sylvie.seignemons@eurofound.ie

Comparer les CEE

Négocier les comités d'entreprise européens, étude comparative d'accords visés à l'Article 6 et à l'Article 13, vient d'être publiée à la fois par la Fondation et la DG Emploi et affaires sociales de la Commission.

Le rapport indique que, étant donné qu'on a suivi de plus près les termes de la Directive et en raison de la diffusion de "bonnes pratiques", les accords visés à l'Article 6 donnent plus de détails sur les problèmes pertinents que les premiers accords Article 13. De manière générale, l'étude indique que les partenaires sociaux en Europe collaborent étroitement pour s'occuper des CEE.

Le rapport conclut que, pour que le potentiel des CEE visés à l'Article 6 joue concrètement, il faut changer d'orientation, cesser d'examiner les dispositions des accords pour passer à des enquêtes sur les expériences pratiques. 

communiqué

Communiqué est publié par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande.

Téléphone : +353 1 204 3100,
Télécopieur : +353 1 282 6456.

La Fondation est un organe autonome de l'Union européenne, fondée par le Règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil des ministres de la CE du 26 mai 1975.

Directeur : Raymond-Pierre Bodin
Directeur adjoint : Eric Verborgh

"Communiqué" est publié dix fois par an. La reproduction du texte publié est autorisée à condition d'en indiquer la source.

"Communiqué" est gratuit.
Chargée de programme : Brid Nolan
Rédactrice : Felicity Hogan
Original : anglais
Printed in Ireland
EF/00/80/FR